

L'ORGANISATION DE L'ESPACE PERIURBAIN DANS LE NORD DE CHOLET



Image Google Earth Pro, 2019

L'ORGANISATION DE L'ESPACE PERIURBAIN DANS LE NORD DE CHOLET



Source : Institut Géographique National, 2019

L'ORGANISATION DE L'ESPACE PERIURBAIN DANS LE NORD DE CHOLET



CONSTRUIRE ET INTERPRETER UN CROQUIS D'ORGANISATION DU PAYSAGE : L'ORGANISATION GEOGRAPHIQUE DES ESPACES PERIURBAINS AU NORD DE CHOLET

Collecte des données :

Sur Google Earth, rendez-vous dans la périphérie Nord de Cholet.

Cliquez sur *Affichage* puis *Barre latérale*.

Dans la barre latérale, dans la partie *Calques*, cliquez sur la *flèche à gauche de Base de données principale* puis cochez les cases *Frontières et légendes*, *Lieux* et *Routes*.

Dans la barre latérale, dans la partie *Calques*, cliquez sur la *flèche à gauche de Plus* puis cochez la *flèche à gauche de Parcs/Zones de loisirs* puis cochez la case *Golfs*.

Dans la barre latérale, dans la partie *Calques*, cliquez sur la *flèche à gauche de Plus* puis cochez la *flèche à gauche de Transports* puis cochez la case *Chemins de fer*.

Ôtez la barre latérale en cliquant sur *Affichage* puis en décochant *Barre latérale*.

Réalisation d'un croquis d'interprétation du paysage :

Réalisez à partir de données relevées un croquis d'interprétation du paysage présentant les espaces périurbains au nord de Cholet.
Construisez-en la légende.

Présentation des données collectées :

Dans une rédaction d'environ une page, présentez les types d'activités, les infrastructures et l'organisation géographique de ces activités dans le paysage périurbain de Cholet.

Aide sur le site Géoportail :

Rendez-vous sur le site <https://www.geoportail.gouv.fr>

Recherchez Cholet puis zoomez sur Cholet Nord

Cliquez sur *Cartes* en haut à gauche du titre Géoportail et sélectionnez *Développement durable, énergie*

Cliquez sur *Occupation du sol* puis sur *Occupation du sol - usages*



Cliquez à droite sur *Afficher la légende des couches* puis sur *Occupation des sols - usages*

LEGENDE - CORRECTION

I) Activités primaires (pêche, agriculture, extraction)

- * Champs (cultures et élevage en prairie) (vert clair)
- * Serres (horticulture intensive) (jaune-orangé)
- * Batteries de volailles (élevage intensif) (3 rectangles noirs)
- * Sylviculture (espaces forestiers) (vert foncé)
- * Jardin familial (pointillés en vert foncé)
- * Carrière (gris)

II) Activités industrielles, logistiques et tertiaires

- * Zone industrielle et logistiques (marron)
- * Zone d'activités tertiaires : écoles, services, jardinerie (bleu)

III) Activités récréatives

- * Aérodrome (jaune)
- * Golf (vert)
- * Circuit de motocross (triangle rouge)
- * Complexe sportif (triangle orange)
- * Étang de la Godinière (pêche, promenade) (hachures bleues)

IV) Zone urbanisée (bleu)

- * Espace urbanisé (Cholet et Saint Léger-Sous-Cholet - violet)
- * Principaux axes d'expansion urbaine depuis 1950 (flèches au feutre violettes)
- * Zone d'habitat pavillonnaire pour classes aisées (rose)

V) Axes de communication

- * Routes principales (tracé au feutre rouge)
- * Voie ferrée (tracé au feutre fin noir et blanc)

Parmi tous ces aménagements, identifiez-en trois qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable

1 -

.....

.....

2 -

.....

.....

3 -

.....

.....



Définissez les termes suivants :

Centre : espace dominant.

Périphérie : espace dominé par le centre.

Étalement urbain : processus d'agrandissement de la surface urbaine au détriment de la campagne environnante (= Périurbanisation + Rurbanisation).

Périurbanisation : processus d'agrandissement de la surface urbaine qui se réalise dans la continuité immédiate de la ville.

Rurbanisation : processus d'urbanisation de l'espace rural qui se réalise à distance de la ville. La rurbanisation s'opère par le développement de lotissements autour des bourgs ruraux et par le phénomène de mitage urbain en pleine campagne. Le terme qualifie aussi le développement de pratiques et d'activités urbaines en milieu rural.

Espace multifonctionnel : espace abritant des activités diverses (agricoles, industrielles, commerciale, touristiques...).

Fragmentation urbaine : processus de morcellement des espaces. Il est souvent associé à une ségrégation spatiale.

Ségrégation spatiale : séparation géographique des personnes selon des critères qui peuvent être raciaux, économiques, sociaux, culturels...

Zone d'activité : espace réservé à l'implantation d'activités (ex : zone industrielle, zone commerciale, zone artisanale, technopôle...)

Conflits d'usage : confrontation entre les utilisateurs d'un même espace ou d'une même ressource liée à des opinions ou des intérêts divergents.

Parmi tous ces aménagements, identifiez-en trois qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable

Correction :

1 - La forêt du Bois-Lavau est gérée de façon durable pour optimiser la production sylvicole tout en protégeant la ressource.

2 - Le jardin familial a une vocation à la fois écologique et sociale : production locale, produits phytosanitaires interdits depuis le 1er janvier 2019, mixité sociale.

3 - L'étang de la Godinière à une vocation écologique (pêche réglementée) et pédagogique en offrant aux promeneurs des informations sur la faune, la flore et la protection de l'environnement.

4 - La nouvelle extension du campus Eurespace s'inscrit dans un cahier des charges Haute Qualité Environnementale (HQE). Les systèmes énergétiques qui composent la structure technique du bâtiment - conçu autour d'une architecture bioclimatique (bio-brique, ossature bois, optimisation de l'éclairage naturel, toiture végétale, récupération des eaux pluviales) - font appel à différentes sources d'énergies renouvelables : l'éolien, le solaire photovoltaïque et thermique, le stockage d'énergie saisonnier, la géothermie et la biomasse. Source site internet : <http://www.ccifformation49.fr/rubrique-1850-Eurespace-a-Cholet.html>

Quels conflits d'usages peuvent découler de cette organisation du territoire ?

- Conflit Aéroport - Riverains : l'aéroport crée des nuisances sonores et pose des questions de sécurité.
- Conflit Golf - Agriculteurs : le golf est très consommateur d'eau.

LES ESPACES PERIURBAINS AU NORD DE CHOLET



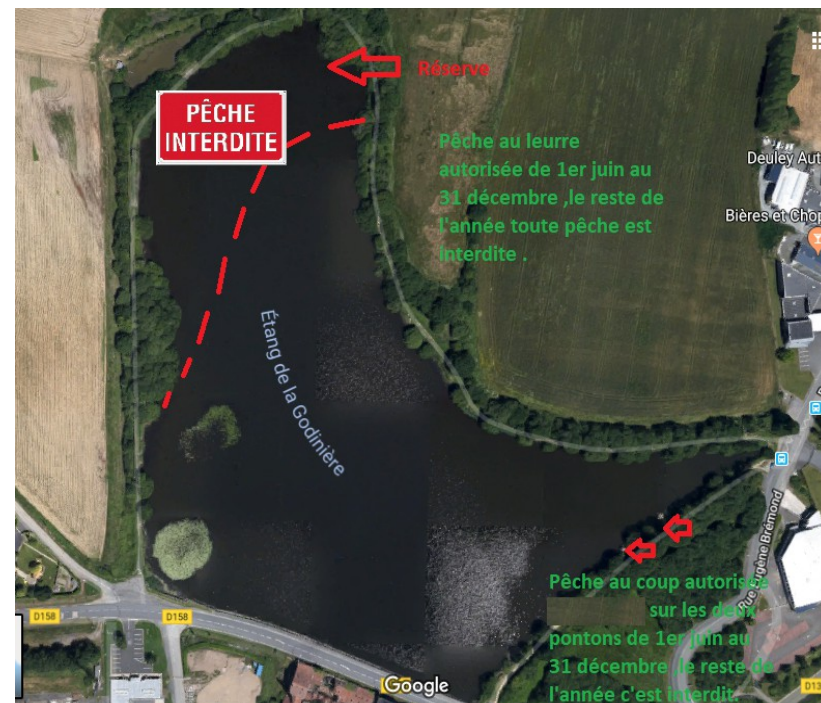
Aérodrome Cholet le Pontreau



Le golf du Chêne Landry



Le jardin familial Maurice-Laurentin, rue de la Tuilerie



La pêche réglementée à l'étang de la Godinière